

1915, les prémisses d'un concept de conduite interalliée des opérations

Auteur : LCL FRANC

Publié dans le *Casoar*.



Cliché : DR

En matière de réflexion interalliée de la conduite des opérations, il s'agit essentiellement d'une relation franco-britannique.

En effet, la notion interalliée avec l'armée impériale russe au cours de l'année 1915 se situe uniquement au plan stratégique, les offensives successives conduites par le GQG français répondant, certes, à la recherche de la percée, mais également au souci de fixation des réserves allemandes sur le front occidental en vue d'ôter au commandement allemand la capacité de manœuvrer sur ses lignes intérieures, par un jeu de bascule de ses forces entre les fronts Est et Ouest. S'agissant de l'allié belge, il n'est pas assez conséquent en 1915 pour envisager une véritable manœuvre conjointe interalliée. Quant à l'allié serbe, ce ne sera qu'à partir de 1916, lors de son introduction sur le front d'Orient à l'issue de l'anabase qu'elle a connue au cours de l'hiver que le problème se posera.

Concernant les relations franco-britanniques, elles butent sur un *hiatus* stratégique entre les deux commandements : Joffre ne raisonne que manœuvre directe à partir de l'unique théâtre français, tandis que Kitchener réfléchit en termes de manœuvre indirecte par interaction entre eux des différents

théâtres qui ont été ouverts par l'armée britannique. Par son prestige et le poids représenté par la France au sein de la coalition, Joffre parvient à accorder les deux positions et même, à acquérir une position de réel *leadership* de la coalition, illustré par la conférence interalliée des 5 et 6 décembre 1915 qui se tient à Chantilly, au GQG français, sous la présidence de Joffre dont personne ne remet en question la position dominante.

Le hiatus stratégique entre la France et l'Angleterre.

Si au niveau du théâtre français, les relations se trouvent stabilisées et normalisées entre le GQG français et le commandant de la BEF, notamment grâce à l'action toute en souplesse de Foch, en charge de la coordination des armées du Nord, au niveau stratégique, avec lord Kitchener, ministre de la Guerre britannique, les positions respectives semblent difficilement conciliables. Joffre demeure convaincu du bien-fondé de sa position consistant à mettre l'Allemagne hors de cause par une approche directe à partir du théâtre français, car une fois ce résultat atteint, toute résistance des autres puissances centrales deviendrait vide de sens. Kitchener, quant à lui, a une vision radicalement différente : il raisonne en fonction de l'Empire britannique dont il doit protéger les communications et maintenir les possessions. Cette démarche lui permet d'adopter un raisonnement global de la conduite de la guerre en termes d'interactions possibles d'un théâtre sur l'autre et il faut bien convenir qu'en 1915, il est bien le seul général allié à concevoir ainsi un raisonnement stratégique au niveau mondial de la guerre en cours. Kitchener ne nie pas que le théâtre français soit le théâtre principal, mais il doute qu'aucune décision n'y soit jamais remportée, du fait de l'impossibilité de la percée. Il privilégie les théâtres périphériques, préconise une attitude « expectante » en France et refuse d'y déployer plus d'effectifs, lesquels

seront employés en priorité pour la défense de l'Empire. Si cette démarche intellectuelle l'amène à relativiser l'importance du théâtre français, il convient tout de même de remarquer qu'elle ne correspond en rien à l'organisation britannique de la conduite de la guerre, chaque théâtre qui, dans l'esprit de Kitchener devrait inter agir l'un sur l'autre, est en fait totalement indépendant dans la réalité : le front français dépend du *War office*, les Dardanelles de l'Amirauté, la Mésopotamie du gouvernement des Indes, l'Afrique du *Colonial office* et l'Egypte et le Soudan du *Foreign office*. Pour assurer un peu de cohérence à ces multiples subordinations ministérielles des différents théâtres, les Britanniques ne vont pas tarder, à la fin de l'année 1915, à instaurer le poste de chef d'état-major impérial¹, au profit du général Robertson, les différents commandants de théâtre se trouvant, dès lors subordonnés à la même autorité militaire. Outre cette fonction de coordination des engagements britanniques, le nouveau chef d'état-major impérial est également le conseiller militaire du Cabinet de guerre, sans l'intermédiaire du *War office*, le ministre Kitchener perdant ses attributions opérationnelles pour ne conserver que des fonctions organiques, ce qui ne l'empêche pas de demeurer en contact étroit avec le GQG français, notamment pour la question des effectifs.

Joffre fait reconnaître l'impératif de coordination unique sur le front français. Face à ce qu'il juge une menace de « séparatisme » britannique, Joffre propose une direction centralisée de la guerre sur le théâtre français exercée par le GQG français. Le gouvernement se montre très

réservé vis-à-vis de cette proposition qui lui semble être un prétexte ourdi par Joffre et le GQG pour étendre l'étendue de ses attributions. C'est alors que mettant à profit une visite en France du ministre de la Guerre britannique, Kitchener, Joffre provoque une conférence interalliée à Chantilly, sous la présidence du ministre français de la Guerre, Millerand. Joffre plaide pour une coordination plus étroite de la conduite des opérations.



Cliché : DR

Il reçoit l'appui très ferme de French, ce qui permet de fléchir l'obstruction de Kitchener et de parvenir, après bien des tractations, à l'accord suivant proposé par Joffre, le 3 août 1915 :

« Pour la période où les opérations de l'armée britannique se dérouleront sur le territoire français [...], l'initiative des actions combinées des forces françaises et britanniques sera dévolue au commandant en chef français, notamment en ce qui concerne les effectifs à engager, les objectifs à atteindre, les dates à fixer pour le début de chaque opération. Le commandant en chef des forces britanniques conservera, bien entendu, le choix entier des modalités d'exécution. »² Joffre a trouvé la formule ménageant l'amour-propre britannique, tout en permettant une véritable coordination interalliée, sous sa responsabilité. La coopération des armées franco-britanniques se trouve donc réglée sur des bases claires et admises par tous, l'aura et le prestige de

¹ Ce terme de chef d'état-major impérial, en lieu et place de chef d'état-major général est très significatif de la nature des préoccupations britanniques.

² Au risque assumé d'anachronisme, on ne peut que constater que cette formulation de Joffre correspond en tous points à ce que sera, bien des décennies plus tard, le concept de contrôle opérationnel, French

étant placé sous OPCON de Joffre. Pour conserver la même métaphore, la problématique s'avérant un peu similaire, cet accord devient alors un lointain ancêtre des accords Ailleret – Lemnitzer et Valentin – Ferber qui formalisaient en leur temps l'engagement de la 1^{re} Armée en soutien de l'Alliance sur le théâtre Centre Europe.

Joffre ayant largement pesé dans la balance pour que le commandement britannique se résigne à cette solution. Joffre peut être rassuré, la défense de Suez ne passera pas avant la participation britannique aux offensives projetées en France.

La conférence interalliée de Chantilly des 5 et 6 décembre 1915.

Conformément à sa vision stratégique visant à éviter à l'Allemagne de manœuvrer en position centrale, Joffre songe, fin 1915, à réunir au siège du GQG, donc sous sa présidence, une conférence interalliée visant à planifier les grandes options pour les opérations à conduire en 1916. Il y est d'autant plus enclin qu'un des enseignements majeurs tirés de la campagne de 1915 avait conduit à observer un déficit flagrant de coordination entre les alliés. L'ordre du jour de cette conférence qui devra réunir les commandants en chefs nationaux et non pas se limiter à leurs représentations militaires accréditées auprès du GQG est préparé par Joffre, avalisé et validé par le gouvernement français et transmis aux commandants en chefs alliés qui l'approuvent³.

L'objet en est :

- L'examen de la situation des théâtres principaux.
- La détermination dans lesquelles les armées alliées peuvent reprendre des actions offensives sur leurs fronts respectifs et comment les coordonner.
- L'examen de la situation dans les Balkans et les autres théâtres périphériques.
- Les dispositions à adopter pour le maintien d'une liaison entre les commandants en chefs respectifs⁴.

³ Les missions alliées accréditées au GQG avaient évidemment participé à l'élaboration de cet ordre du jour et avaient tenu leurs états-majors centraux respectifs informés de l'avancement de ces travaux.

Les participants se mettent d'accord en fin de conférence sur un texte précisant les conditions dans lesquelles les opérations seront concertées et coordonnées, les dates de ces opérations coordonnées demeurant quant à elles encore dans un certain flou.

Quoi qu'il en soit, cette deuxième conférence de Chantilly marque un progrès évident dans la voie de la coordination des efforts alliés et officialise la position dominante du GQG de Chantilly comme centre de décision militaire des puissances de l'Entente. Toutes les tensions ne sont cependant pas aplanies : jugeant French trop francophile, Kitchener le relève sur un vague prétexte et le remplace par Haig en lui précisant bien qu'il demeure sous commandement britannique. Il n'est pas sûr que Joffre puisse compter sur le maintien par Haig des obligations que French lui avaient consenties l'été précédent. Il lui faudra donc remettre l'ouvrage sur le métier, et, en l'occurrence, il trouvera en 1916, dans la personne de Foch un subordonné particulièrement dévoué et désintéressé à la cause franco-britannique. Enfin, c'est à la demande expresse de Joffre qui ne peut que constater la stagnation des effectifs britanniques engagés en France que le gouvernement français intervient auprès du cabinet britannique pour qu'il adopte le système de la conscription auquel il se résout à l'extrême fin 1915.

Ceci étant, il n'en demeure pas moins qu'à défaut d'organe formel de direction interalliée, Joffre se trouve *de facto*, investi d'un rôle prépondérant dans la conduite des opérations au niveau interallié. Ce rôle lui est reconnu à double titre : d'abord par la dimension de l'effort militaire fourni par la France, mais également et peut-être surtout par l'aura dont il jouit auprès des armées alliées de l'Entente. C'est vraisemblablement une des raisons pour lesquelles il demeure intraitable vis-à-vis du

⁴ Joffre, *Mémoires*, Plon, Paris, 1932, Tome 2, p. 167.

gouvernement pour ne subir aucun empiètement sur ses attributions de commandement. A cet égard, l'année 1915 s'est bien déroulée, le ministre de la Guerre, Millerand, étant acquis à cette situation. En revanche, pour 1916, avec l'arrivée au pouvoir du cabinet Briand, Joffre peut s'attendre à des difficultés en perspective.